



Afin que les entreprises titulaires de l'appellation PG Installation puissent poursuivre l'autocontrôle de leurs installations, vous trouverez ci-jointe la **nouvelle Fiche Visa Qualité PG**, intégrant les évolutions du nouveau référentiel de contrôle. Cette fiche ANNULE et REMPLACE la précédente version.

Néanmoins, afin d'accompagner ce changement, cette version, ainsi que l'ancienne, pourront coexister sur le mois d'avril. Ce délai permettra à la filière de s'organiser et communiquer, sachant qu'une communication sera adressée par habitA+ à l'ensemble des entreprises.

Ce document est téléchargeable sur le site internet d' Habita+ en cliquant [ici](#). (vous trouverez également le document en pièce-jointe). Il peut être soit imprimé et rempli manuscritement, soit être complété numériquement, étant au format PDF modifiable.